

POZ-Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

Synthèse

Les employés administratifs de la fonction publique rassemblent les agents de catégorie C ainsi que les anciens agents de catégorie D dont le statut a été supprimé en 1988. Les professions les plus typiques sont celles d'agent ou d'adjoint administratif, d'agent de constatation ou de recouvrement des impôts, du trésor ou des douanes. Cette famille professionnelle comprend également les employés de la Poste. En moyenne sur la période 2007-2009, 928 000 personnes sont employés administratifs de la fonction publique (hospitalière, d'État et principalement territoriale). Les salariés non titulaires, recrutés sur contrat à durée déterminée, représentent 12 % des emplois de cette famille professionnelle.

Les effectifs ont progressé de manière continue au cours des vingt-cinq dernières années avec un taux de croissance annuel moyen de 0,6 %. La croissance du nombre d'employés administratifs de la fonction publique, identique à celle de l'emploi total jusqu'au début des années 2000, est inférieure depuis. Ces professions occupent une part significative de l'emploi régional en Corse, Limousin, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce métier a vieilli au cours des vingt-cinq dernières années : la part des employés administratifs de la fonction publique âgés d'au moins 50 ans a fortement progressé, atteignant désormais 30 % et seuls 14 % des emplois sont occupés par des moins de 30 ans. Ces professions de la fonction publique sont très féminisées (75 %).

Le niveau de diplôme s'élève sensiblement. Alors que les concours d'agents de catégorie C nécessitent au maximum un diplôme de niveau CAP, BEP ou BEPC, 47 % des employés administratifs de la fonction publique ont au moins le baccalauréat. Cette proportion atteint 77 % chez les moins de 30 ans ayant achevé leurs études initiales. 58 % des employés perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 500 euros.

Comme pour de nombreuses professions de la fonction publique, l'accès à des actions de formation continue est répandu et concerne 50 % des employés administratifs. Un quart des employés administratifs de la fonction publique travaille à temps partiel.

Le chômage est une notion peu pertinente pour ces personnels recrutés essentiellement sur concours.

Dynamique de l'emploi

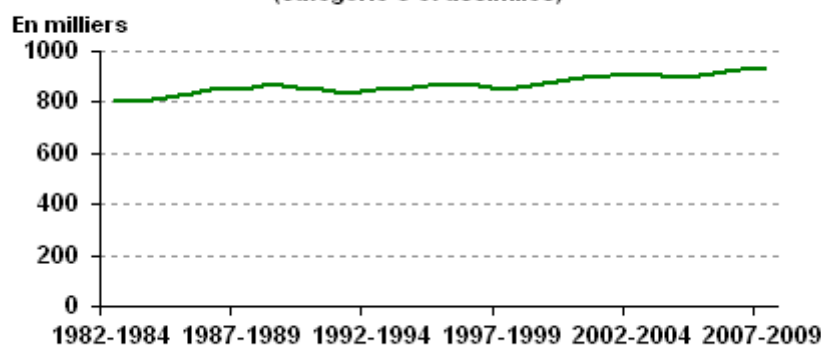
Tableau 1 – Emploi des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2007-2009	2007-2009
Agents des impôts et des douanes	57 000	60 000	6
Employés des services au public	625 000	682 000	73
Employés de la Poste et des télécommunications	225 000	186 000	20
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	907 000	928 000	100

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

POZ- Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

Graphique 1 – Emploi des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

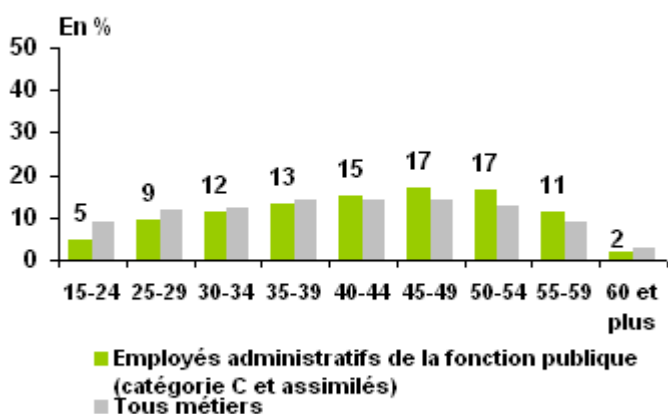
Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Tous métiers
De 1982 - 1984 à 2002 - 2004	0,6	0,6
De 2003 - 2005 à 2007 - 2009	0,6	1,0

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

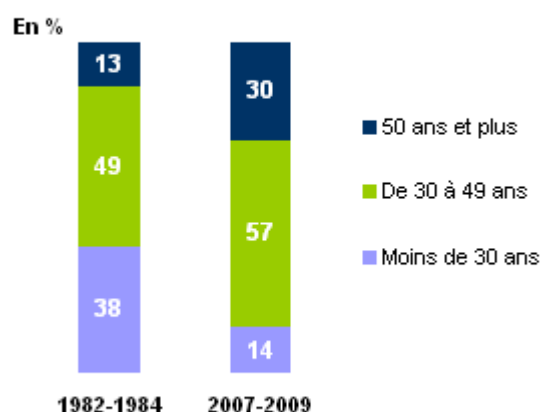
Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

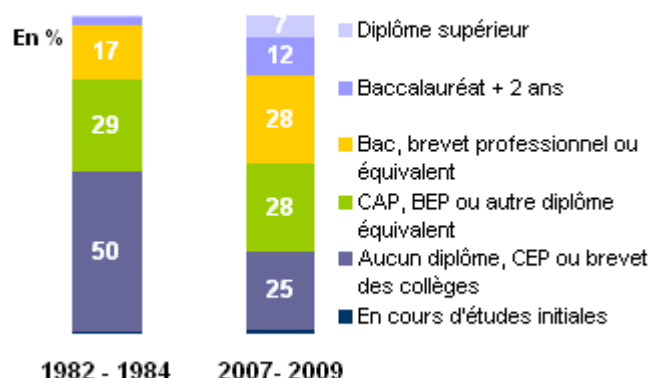
Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)		Tous métiers
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009
Parmi les moins de 30 ans	74	70	47
Parmi les 30 à 49 ans	68	78	47
Parmi les 50 ans et plus	65	73	48
Ensemble	70	75	47

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

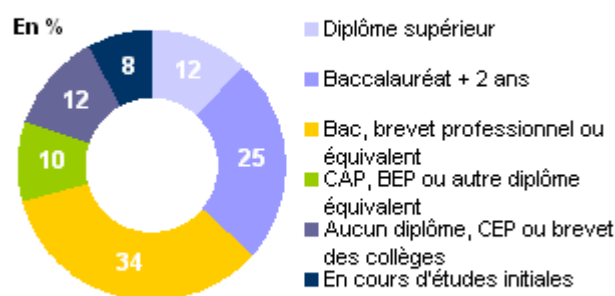
POZ- Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 5 – Niveau de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) de moins de 30 ans



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possédant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

Spécialité de formation	En %
Comptabilité, gestion	17
Secrétariat, bureautique	15
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	11
Commerce, vente	7

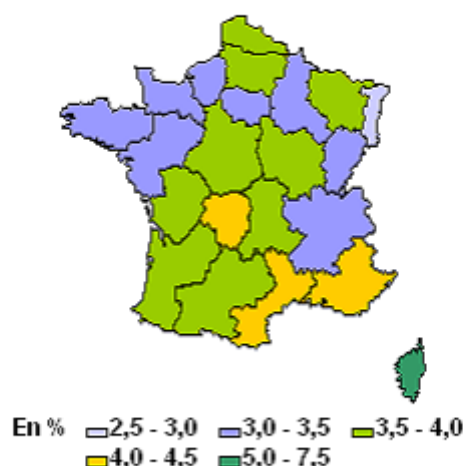
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 5 – Accès à la formation continue en 2006

En %	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)		Tous métiers
Taux d'accès à la formation continue	50		42
Part des formations d'une durée de plus de 20h	43		42

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue 2006, Insee, traitement Dares

Carte 1 – Part des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) dans l'emploi régional



Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

Qualité de l'emploi

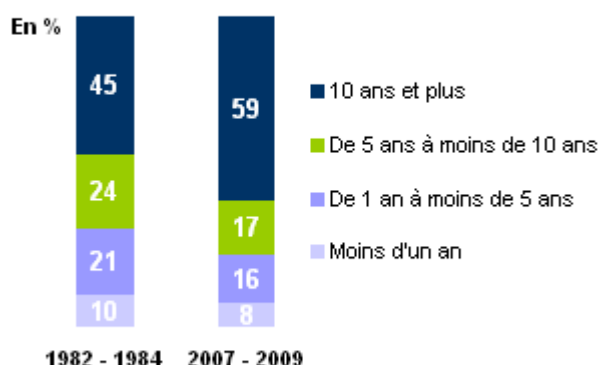
Tableau 6 – Statut

En %

	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)		Tous métiers	Tous métiers salariés uniquement
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009	2007 - 2009
Non-salariés	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	13	12	9	10
Contrats à durée indéterminée	87	88	77	87

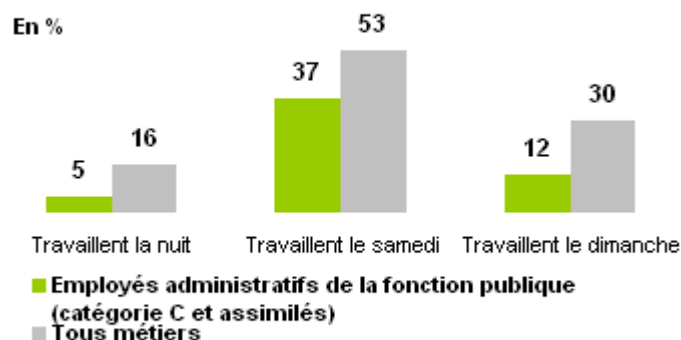
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

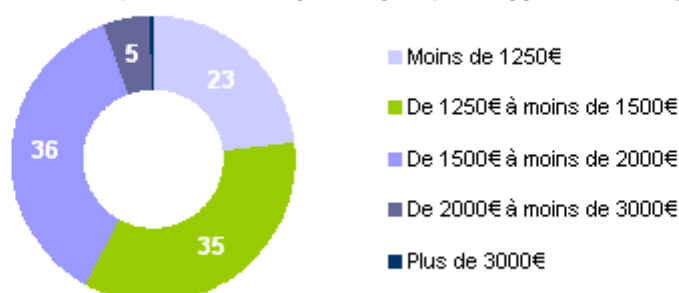
Tableau 7 – Temps de travail et sous-emploi des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

En %

	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Tous métiers
Temps partiel	24	17
Part des temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	13	40
Part du sous-emploi	5	5

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 8 – Salaire mensuel net des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Caractéristiques des employeurs

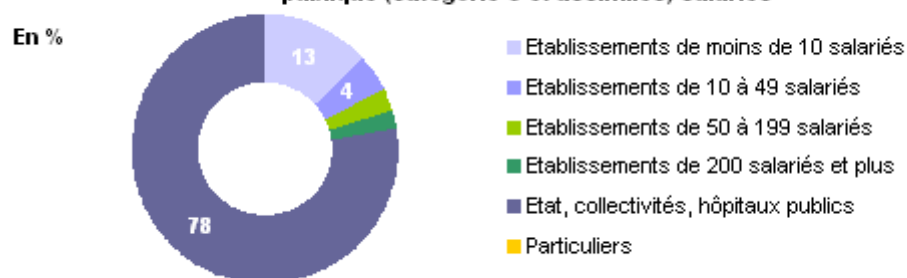
Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

En %

Secteurs employeurs	2008-2009
Administration publique	54
Transports et entreposage	19
Enseignement	9
Autres secteurs	19

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2008 à 2009, traitement Dares

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) salariés



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Mobilité

Marché du travail

P0Z- Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

P0Z- Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

PIZ-Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

Synthèse

Les professions intermédiaires administratives de la fonction publique regroupent les contrôleurs des impôts, douanes et trésor, et plus généralement les professions administratives de catégorie B des administrations (État, collectivités locales et hôpitaux) et de la Poste. En moyenne sur la période 2007-2009, ces professions représentent 423 000 emplois. Les effectifs ont progressé au cours des vingt-cinq dernières années au même rythme que l'ensemble de l'emploi. Ces professions occupent une part significative de l'emploi régional en Corse et dans le Limousin.

Avec deux tiers de femmes, cette catégorie est moins féminisée que celle des employés de la fonction publique, mais davantage que celle des cadres de la fonction publique. Les personnes âgées de 50 ans et plus représentent 36 % des professions intermédiaires administratives, contre 25 % dans l'ensemble des métiers. Ces emplois sont d'une grande stabilité. Une partie des personnels de catégorie B occupent ce poste suite à un concours (ou à une promotion) interne.

Pour passer les concours d'agent de catégorie B, la possession d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat est nécessaire. En moyenne sur la période 2007-2009, 20 % des personnes exerçant une profession intermédiaire administrative de la fonction publique possèdent au moins un diplôme de niveau licence. Cette proportion atteint 50 % parmi les moins de 30 ans ayant achevé leurs études initiales. Les spécialités de formations sont très diverses.

L'accès à des actions de formation continue est répandu (60 %). Un agent de catégorie B sur cinq travaille à temps partiel. Le salaire mensuel net est compris entre 1 500 et 2 000 euros pour 42 % des agents de catégorie B et assimilés à temps complet.

Le chômage est une notion peu pertinente pour ces personnels recrutés essentiellement sur concours.

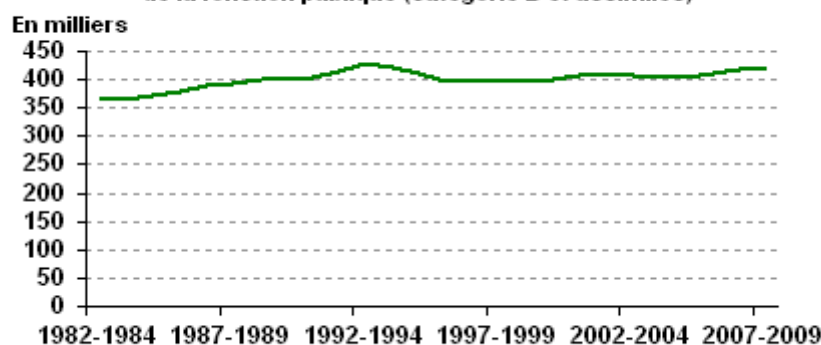
Dynamique de l'emploi

Tableau 1 – Emploi des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2007-2009	2007-2009
Contrôleurs des impôts et des douanes	46 000	53 000	13
Autres cadres B de la fonction publique	302 000	332 000	79
Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications	58 000	38 000	9
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	406 000	423 000	100

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 1 – Emploi des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

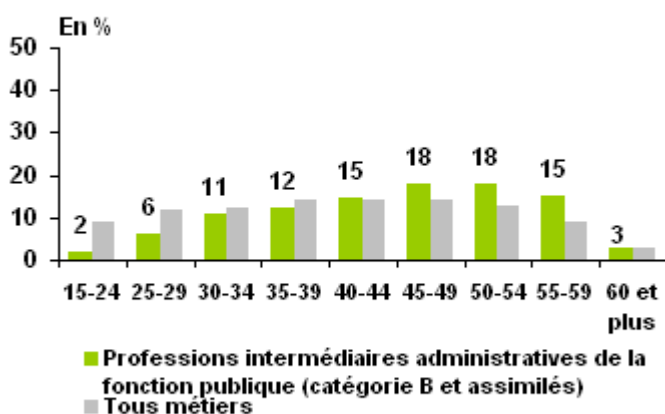
Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	Tous métiers
De 1982 - 1984 à 2002 - 2004	0,5	0,6
De 2003 - 2005 à 2007 - 2009	1,0	1,0

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

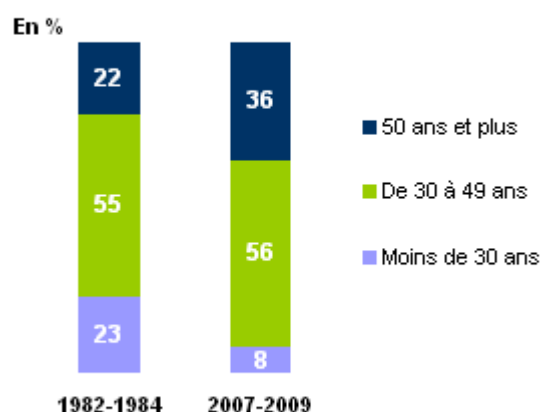
Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

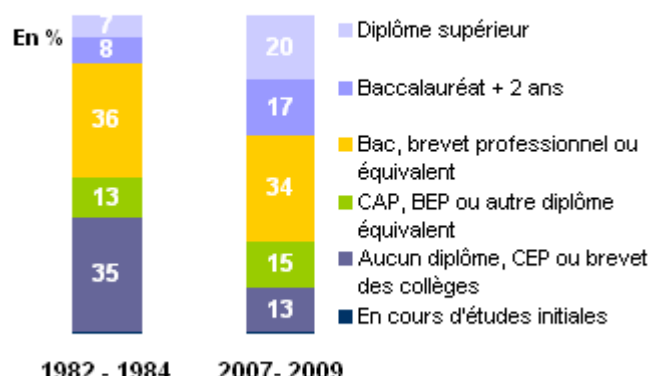
Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)		Tous métiers
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009
Parmi les moins de 30 ans	66	70	47
Parmi les 30 à 49 ans	60	66	47
Parmi les 50 ans et plus	60	68	48
Ensemble	61	67	47

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

PIZ- Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

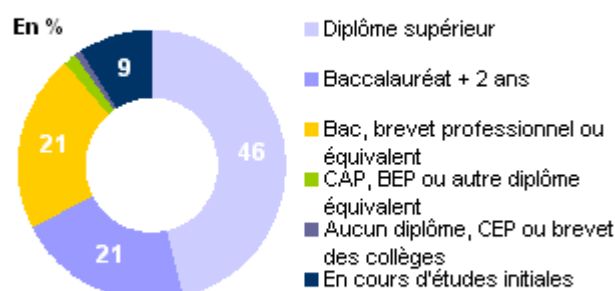
Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



1982 - 1984 2007 - 2009

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 5 – Niveau de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) de moins de 30 ans



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possédant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

Spécialité de formation	2007-2009 (%)
Droit, sciences politiques	10
Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit	6
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	6
Secrétariat, bureautique	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 5 – Accès à la formation continue en 2006

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	Tous métiers
Taux d'accès à la formation continue	60	42
Part des formations d'une durée de plus de 20h	34	42

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue 2006, Insee, traitement Dares

Carte 1 – Part des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) dans l'emploi régional



En % □ 1,0 - 1,5 □ 1,5 - 2,0 □ 2,0 - 2,5 □ 2,5 - 3,0

Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

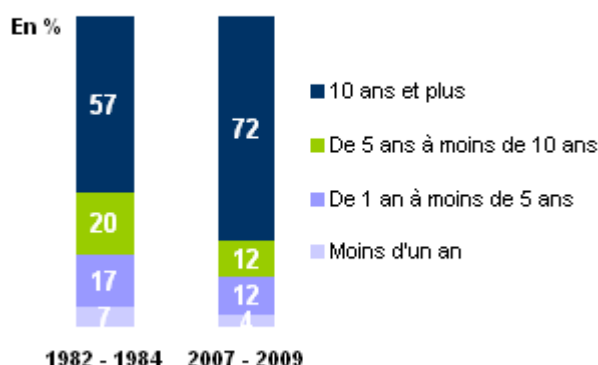
Qualité de l'emploi

Tableau 6 – Statut

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)		Tous métiers	Tous métiers salariés uniquement
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009	2007 - 2009
Non-salariés	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	3	6	9	10
Contrats à durée indéterminée	97	94	77	87

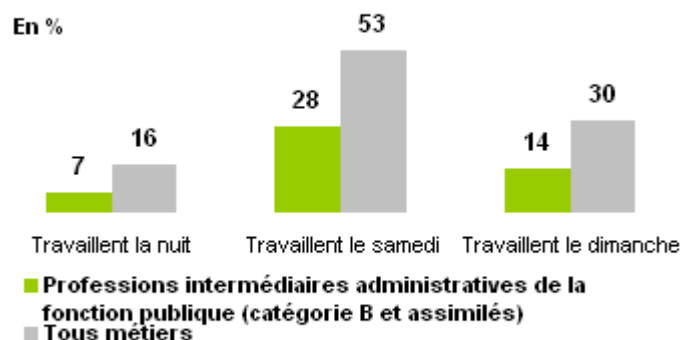
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)



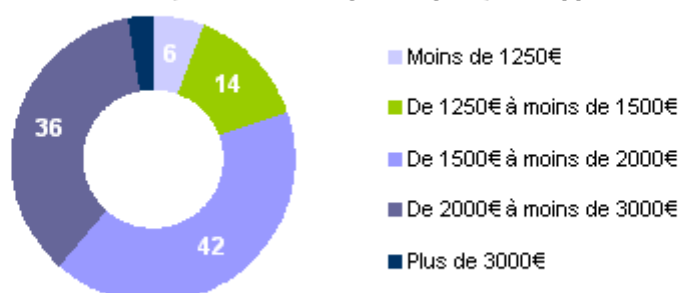
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 7 – Temps de travail et sous-emploi des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	Tous métiers
Temps partiel	19	17
Part des temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	20	40
Part du sous-emploi	1	5

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 8 – Salaire mensuel net des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Caractéristiques des employeurs

Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

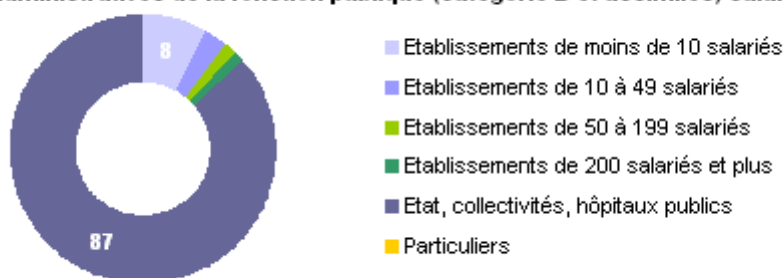
En %

Secteurs employeurs	2008-2009
Administration publique	66
Activités pour la santé humaine	9
Transports et entreposage	7
Autres secteurs	18

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2008 à 2009, traitement Dares

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) salariés

En %



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Mobilité

Marché du travail

PIZ- Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

PIZ- Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

P2Z-Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

Synthèse

Les cadres de la fonction publique rassemblent les cadres des trois fonctions publiques (collectivités locales, fonction publique hospitalière, État), à l'exclusion des enseignants, magistrats, chercheurs. Ils occupent pour la plupart des fonctions de conception, de direction et d'encadrement. En moyenne sur la période 2007-2009, ces professions rassemblent 419 000 emplois : 8 % d'entre eux sont non titulaires et recrutés sur contrat à durée déterminée.

Les effectifs n'ont cessé de progresser depuis la fin des années 1980, et cela à un rythme nettement plus rapide que pour les employés et les professions intermédiaires administratifs de la fonction publique. Les agents de catégorie A et assimilés représentent plus de 2 % de l'emploi régional en Corse et en Île-de-France.

Ces métiers ne sont plus autant masculins que par le passé : désormais 54 % des cadres de la fonction publique sont des hommes contre 73 % au début des années 1980. Comme pour les autres catégories d'agents de la fonction publique, la profession vieillit : désormais 37 % des agents de catégorie A et assimilés sont âgés d'au moins 50 ans, contre 25 % pour l'ensemble des métiers.

Le niveau de diplôme est très élevé pour ces professions dont l'accès se fait essentiellement par concours. Pour passer ces derniers, il est souvent nécessaire de justifier de l'obtention d'un diplôme au moins équivalent à la licence. L'accès à ces postes de catégorie A est également ouvert par promotion ou concours interne. En moyenne sur la période 2007-2009, six cadres de la fonction publique sur dix possèdent au moins une licence ; parmi les moins de 30 ans ayant achevé leurs études initiales, ils sont huit sur dix. Les deux tiers des agents de catégorie A ont une ancienneté dans leur emploi d'au moins dix ans. Les trois quarts des cadres de la fonction publique ont déclaré en 2006 avoir participé à une formation continue.

Deux tiers des agents de catégorie A et assimilés de la fonction publique déclarent travailler plus de 40 heures par semaine. Quatre agents travaillant à temps complet sur dix perçoivent un salaire supérieur net à 3 000 euros. Concernant seulement 8 % des agents, le temps partiel est peu répandu.

Le chômage est une notion peu pertinente pour ces personnels essentiellement recrutés sur concours.

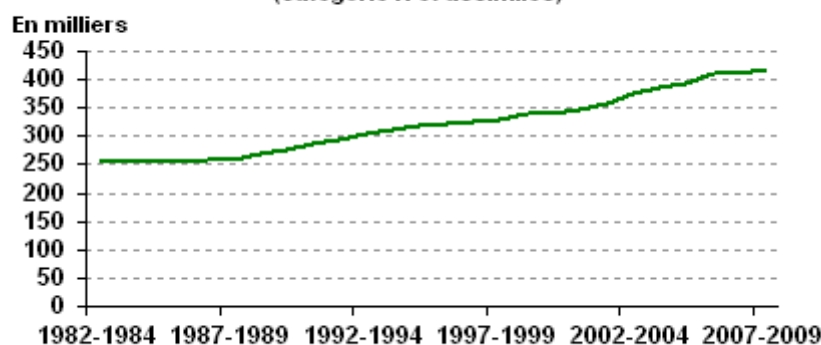
Dynamique de l'emploi

Tableau 1 – Emploi des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2007-2009	2007-2009
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	319 000	353 000	84
Cadres de la Poste et des télécommunications	35 000	35 000	8
Cadres de l'armée et de la gendarmerie	34 000	31 000	7
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	388 000	419 000	100

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 1 – Emploi des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

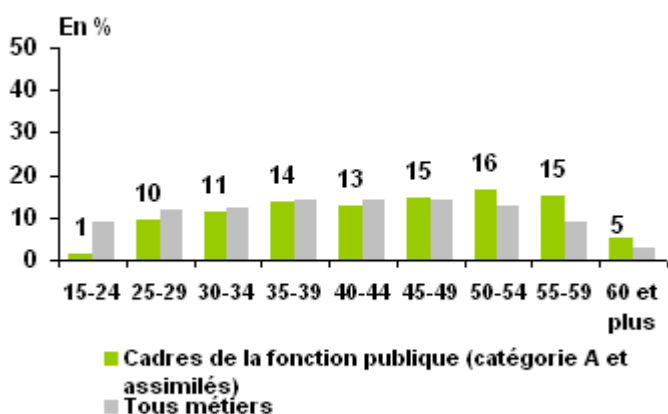
Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)		Tous métiers
	De 1982 - 1984 à 2002 - 2004	De 2003 - 2005 à 2007 - 2009	
	1,9	2,0	0,6
			1,0

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

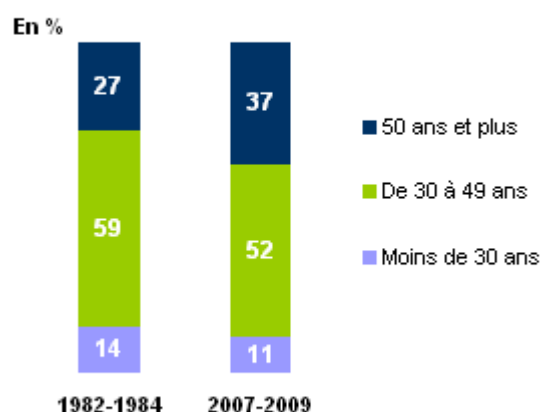
Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



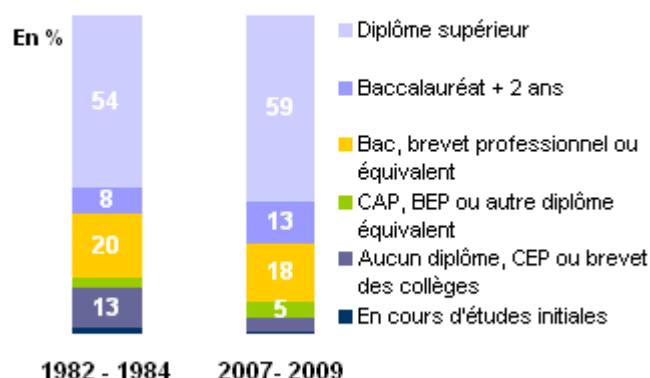
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)		Tous métiers
	1982 - 1984	2007 - 2009	
Parmi les moins de 30 ans	39	50	47
Parmi les 30 à 49 ans	26	47	47
Parmi les 50 ans et plus	23	43	48
Ensemble	27	46	47

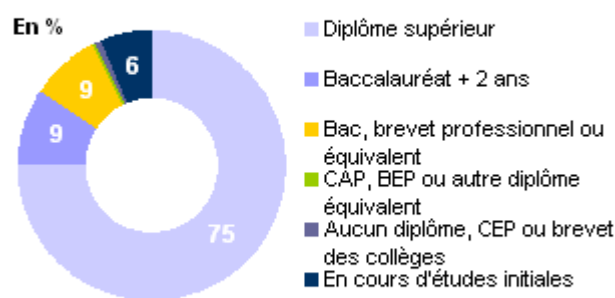
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 5 – Niveau de diplôme des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) de moins de 30 ans



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possédant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

Spécialité de formation	2007-2009 (%)
Droit, sciences politiques	27
Informatique, traitement de l'information, réseaux	9
Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit	7
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	5

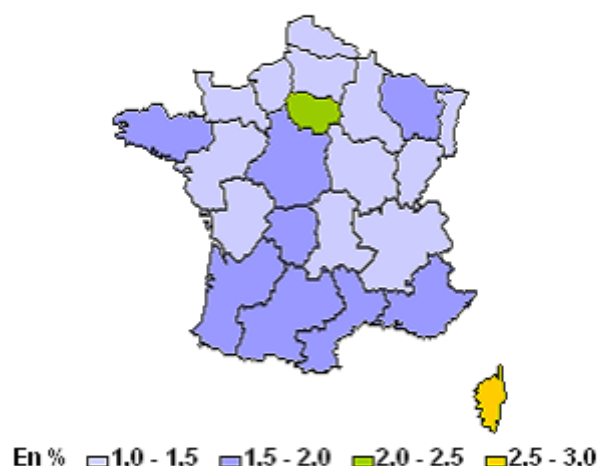
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 5 – Accès à la formation continue en 2006

En %	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	Tous métiers
Taux d'accès à la formation continue	75	42
Part des formations d'une durée de plus de 20h	35	42

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue 2006, Insee, traitement Dares

Carte 1 – Part des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) dans l'emploi régional



Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

Qualité de l'emploi

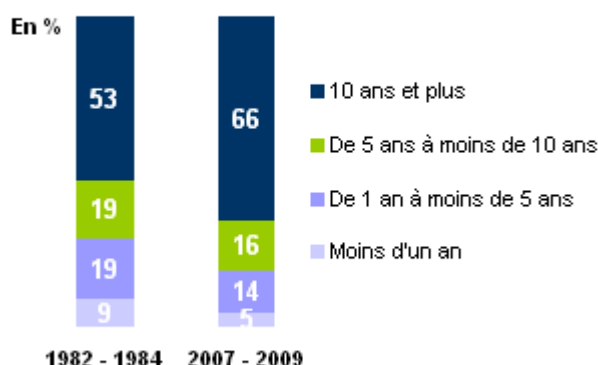
Tableau 6 – Statut

En %

	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)		Tous métiers	Tous métiers salariés uniquement
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009	2007 - 2009
Non-salariés	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	4	8	9	10
Contrats à durée indéterminée	96	92	77	87

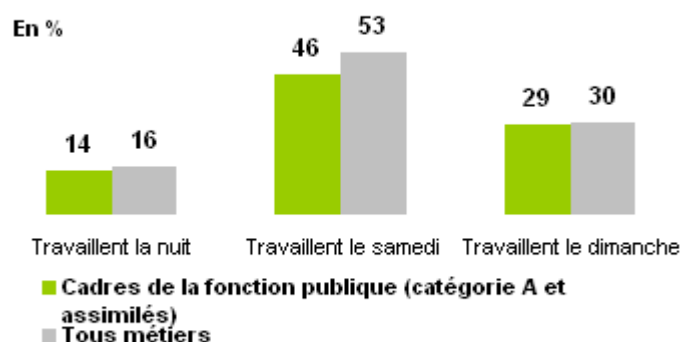
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

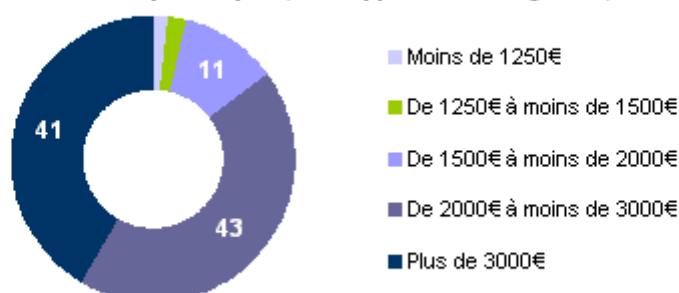
Tableau 7 – Temps de travail et sous-emploi des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

En %

	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	Tous métiers
Temps partiel	8	17
Part des temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	64	40
Part du sous-emploi	1	5

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 8 – Salaire mensuel net des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Caractéristiques des employeurs

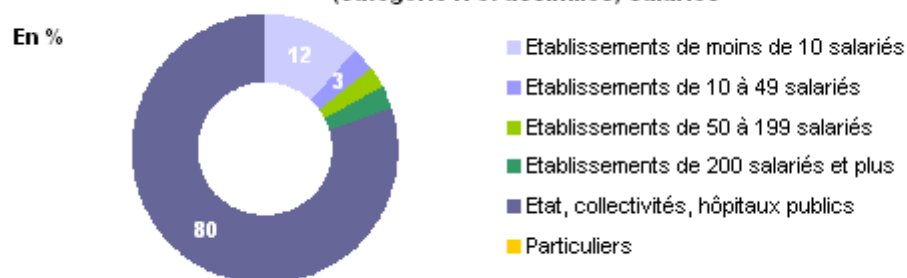
Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

En %

Secteurs employeurs	2008-2009
Administration publique	61
Enseignement	9
Transports et entreposage	8
Autres secteurs	22

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2008 à 2009, traitement Dares

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) salariés



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Mobilité

Marché du travail

P2Z- Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

P2Z- Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)

P3Z-Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)

Synthèse

Les professionnels du droit sont peu nombreux mais leurs effectifs ont fortement augmenté sur la période récente. En 2007-2009, 74 000 personnes exercent un métier juridique : 61 000 sont avocats, notaires, conseils juridiques, ou encore huissiers de justice et 13 000 sont magistrats. Les juristes d'entreprise, les salariés des services des contentieux, administratifs, financiers ou comptables ne sont pas inclus parmi les professionnels du droit mais parmi les cadres administratifs des entreprises. Les trois quarts des titulaires de ces emplois ont un statut de profession libérale, étant soit propriétaires de leurs charges, soit associés au sein de grands cabinets privés. Seuls les magistrats ont un statut de fonctionnaire ainsi que certains avocats (les avocats au Conseil d'État ou à la Cour de cassation sont à la fois avocats et officiers ministériels). Les professionnels du droit sont particulièrement présents en Île-de-France, en Alsace ainsi que dans le Sud de la France.

Cette famille professionnelle s'est beaucoup féminisée. En vingt-cinq ans, la part des femmes a pratiquement doublé, passant de 27 % à 50 %. Les personnes de 30 à 39 ans sont nettement surreprésentées parmi les professionnels du droit (37 %, contre 26 % en moyenne dans l'ensemble des professions) ainsi que celles âgées de 55 ans et plus (22 %, contre 12 % en moyenne dans l'ensemble des professions).

De nombreuses professions juridiques sont régulées par un diplôme ou un concours dont l'obtention est exigée pour l'exercice de celles-ci (école de la magistrature, certificat d'aptitude à la profession d'avocat, diplôme de notariat ...). De fait, neuf professionnels du droit sur dix détiennent un diplôme de niveau supérieur (bac+3 et plus). L'ancienneté dans l'emploi a globalement diminué en vingt-cinq ans : 59 % des professionnels du droit comptent au moins cinq ans d'ancienneté dans leur entreprise, contre 70 % au début des années 1980. La part de ceux ayant une ancienneté de moins d'un an dans l'entreprise a quant à elle peu évolué, restant autour de 10 %.

Les titulaires de ces professions sont nombreux à déclarer travailler le samedi (72 %) ou le dimanche (47 %). Le travail à temps partiel est quasiment inexistant (5 %). Parmi ceux qui exercent à temps complet, près de neuf sur dix déclarent travailler plus de 40 heures par semaine. Les trois quarts des professionnels du droit salariés et exerçant à temps complet perçoivent un salaire mensuel net supérieur à 3 000 euros par mois.

Le chômage est une notion peu pertinente pour ces professions libérales.

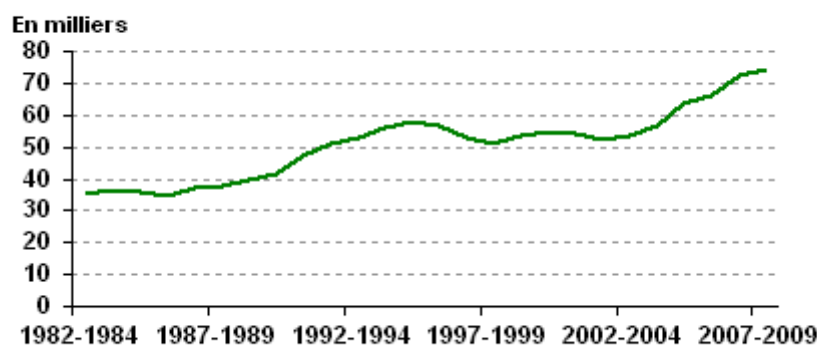
Dynamique de l'emploi

Tableau 1 – Emploi des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2007-2009	2007-2009
Professionnels du droit	50 000	61 000	83
Magistrats	7 000	13 000	17
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	57 000	74 000	100

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 1 – Emploi des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

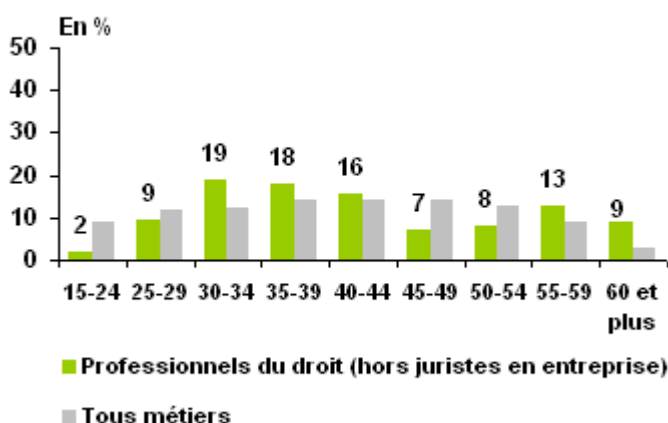
Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	Tous métiers
De 1982 - 1984 à 2002 - 2004	2,1	0,6
De 2003 - 2005 à 2007 - 2009	7,0	1,0

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

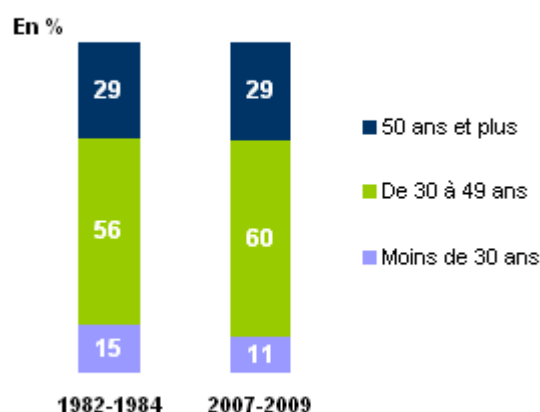
Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



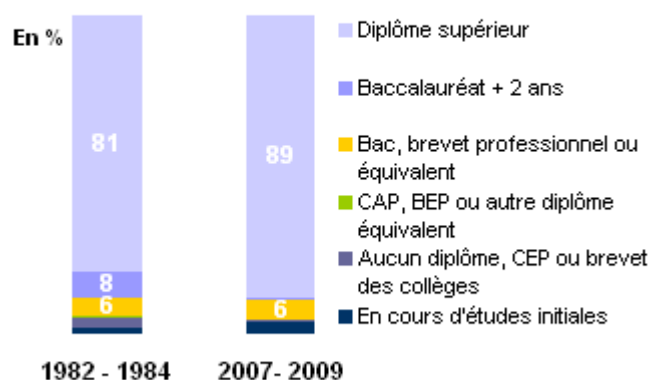
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)		Tous métiers
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009
Parmi les moins de 30 ans	n.d.	n.d.	47
Parmi les 30 à 49 ans	26	52	47
Parmi les 50 ans et plus	19	37	48
Ensemble	27	50	47

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



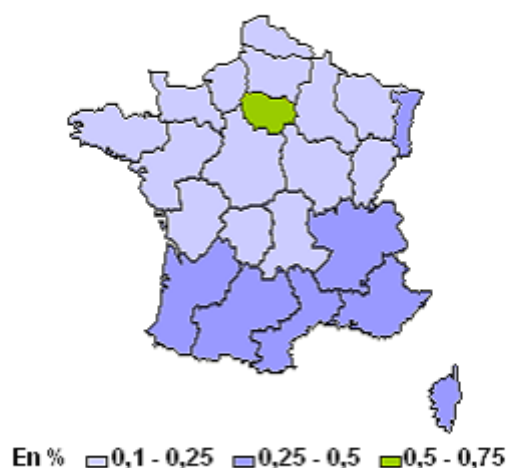
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 5 – Accès à la formation continue en 2006

En %	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	Tous métiers
Taux d'accès à la formation continue	82	42
Part des formations d'une durée de plus de 20h	40	42

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue 2006, Insee, traitement Dares

Carte 1 – Part des professionnels du droit (hors juristes en entreprise) dans l'emploi régional



Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

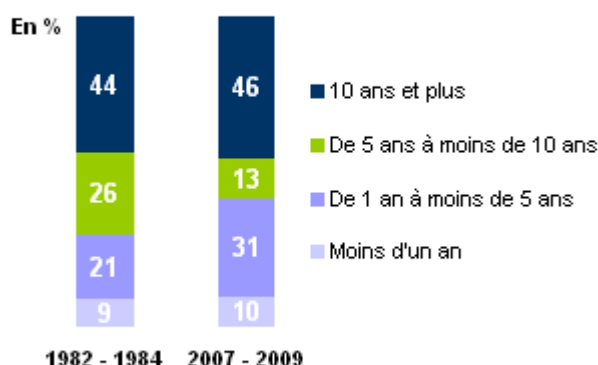
Qualité de l'emploi

Tableau 6 – Statut

En %	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)		Tous métiers	Tous métiers salariés uniquement
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009	2007 - 2009
Non-salariés	86	73	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	0	3	9	10
Contrats à durée indéterminée	14	23	77	87

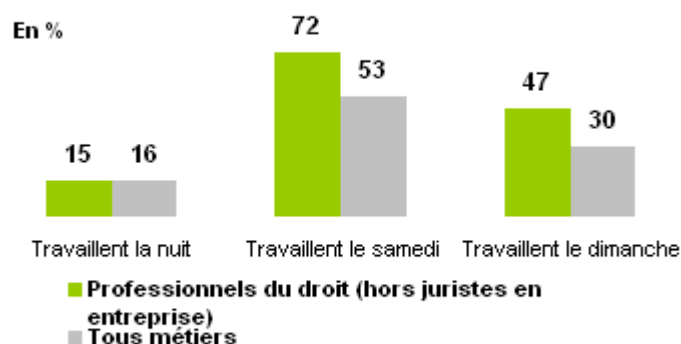
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)



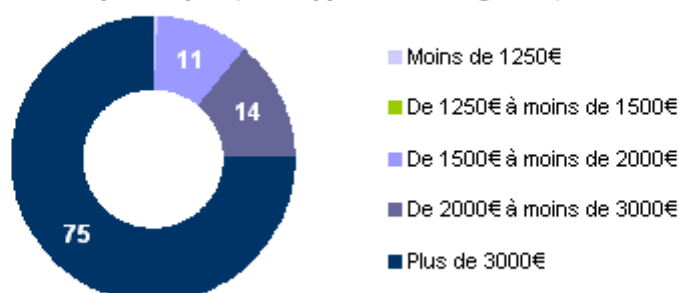
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 7 – Temps de travail et sous-emploi des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)

En %	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	Tous métiers
Temps partiel	5	17
Part des temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	88	40
Part du sous-emploi	1	5

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 8 – Salaire mensuel net des professionnels du droit (hors juristes en entreprise) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Caractéristiques des employeurs

Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des professionnels du droit (hors juristes en entreprise)

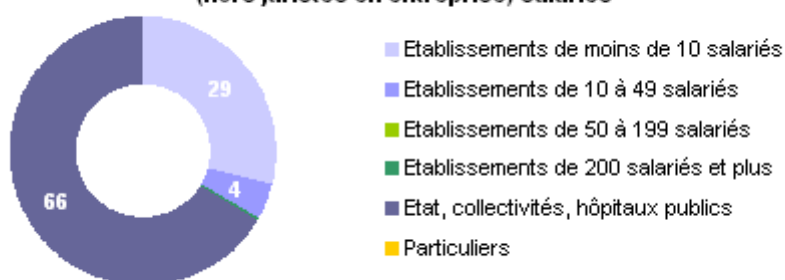
En %

Secteurs employeurs	2008-2009
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, etc.	75
Administration publique	18
Autres secteurs	7

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2008 à 2009, traitement Dares

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les professionnels du droit (hors juristes en entreprise) salariés

En %



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Mobilité

Marché du travail

Synthèse

Cette profession rassemble les policiers, gendarmes, pompiers, hommes de troupe et cadres intermédiaires de l'armée ou de la police. Les officiers et officiers supérieurs des armées, de la gendarmerie et des pompiers ne sont pas inclus mais classés avec les cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés). En vingt-cinq ans, les effectifs de cette profession ont presque diminué de moitié, suite à la suppression du service militaire obligatoire en 1996 et au passage à une armée de métier, puis se sont stabilisés à partir du début des années 2000. 423 000 personnes exercent ces professions en moyenne sur la période 2007-2009, contre 766 000 au début des années 1980. 324 000 personnes sont agents de sécurité et de l'ordre public, 74 000 sont cadres intermédiaires de la police et de l'armée et 25 000 sont agents de polices municipales. Ces métiers sont particulièrement présents (plus de 2 % de l'emploi régional) en Corse, Lorraine, Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte-D'azur et dans une moindre mesure dans le Centre, en Poitou-Charentes et en Aquitaine.

Ces métiers qui relèvent presque exclusivement de l'administration publique sont plutôt exercés par des jeunes : trois sur dix sont âgés de moins de 30 ans et les deux tiers ont moins de 40 ans. Néanmoins, la suppression de la conscription s'est traduite par une forte baisse de la part des moins de 30 ans, qui représentaient au début des années 1980 les trois quarts des effectifs. De même, la professionnalisation de ces métiers s'est accompagnée de leur féminisation : les femmes occupent désormais 16 % des emplois, contre seulement 2 % il y a encore vingt-cinq ans. Elles représentent 22 % des jeunes de moins de 30 ans. Le niveau de diplôme a progressé au cours des vingt-cinq dernières années. Désormais, 40 % des titulaires de ces emplois détiennent le baccalauréat ou un brevet professionnel et 15 % un diplôme supérieur au baccalauréat. Parmi les moins de 30 ans, la moitié possède un diplôme de niveau baccalauréat ou brevet professionnel et un sur cinq un CAP ou BEP.

Une très large majorité exerce sur des contrats à durée indéterminée (87 %). Avec la professionnalisation de ces métiers et la disparition de la conscription, le renouvellement des effectifs s'est beaucoup ralenti : en 2007-2009, seuls 4 % des effectifs ont une ancienneté dans l'emploi inférieure à un an et 56 % comptent au moins dix ans d'ancienneté. Les horaires « atypiques » sont très fréquents : 70 % travaillent la nuit, 88 % le samedi et 85 % le dimanche. Le travail à temps partiel est quasi inexistant (2 %). Les salaires sont assez dispersés. Parmi les salariés qui exercent à temps complet, 19 % gagnent moins de 1 500 euros mensuels nets et 43 % perçoivent un salaire supérieur à 2 000 euros.

Le chômage est une notion peu pertinente pour ces métiers.

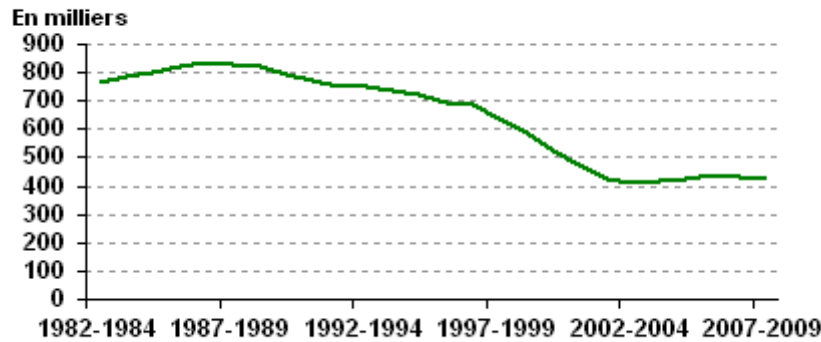
Dynamique de l'emploi

Tableau 1 – Emploi des armée, police, pompiers

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2007-2009	2007-2009
Agents de sécurité et de l'ordre public	329 000	324 000	77
Agents de polices municipales	19 000	25 000	6
Cadres intermédiaires de la police et de l'armée	73 000	74 000	17
Armée, police, pompiers	421 000	423 000	100

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 1 – Emploi des armée, police, pompiers



Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

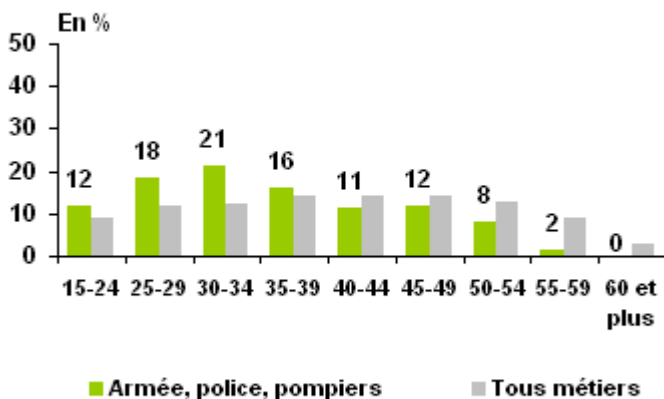
Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Armée, police, pompiers	Tous métiers
De 1982 - 1984 à 2002 - 2004	-3,1	0,6
De 2003 - 2005 à 2007 - 2009	0,1	1,0

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares

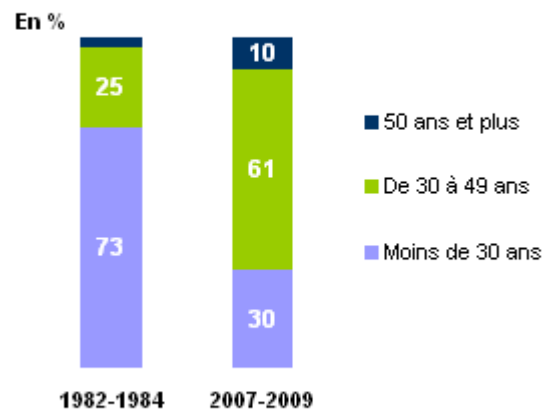
Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des armée, police, pompiers



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des armée, police, pompiers



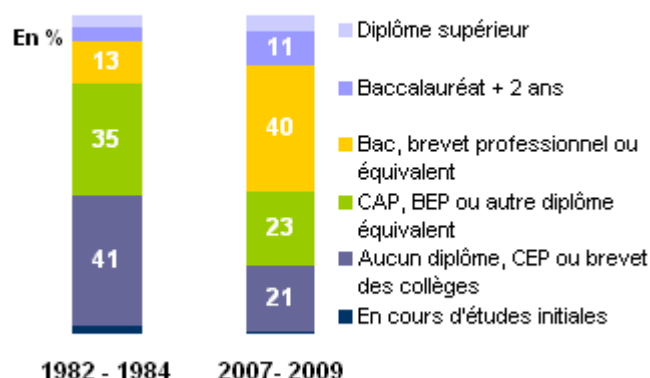
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Armée, police, pompiers		Tous métiers
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009
Parmi les moins de 30 ans	2	22	47
Parmi les 30 à 49 ans	3	14	47
Parmi les 50 ans et plus	3	8	48
Ensemble	2	16	47

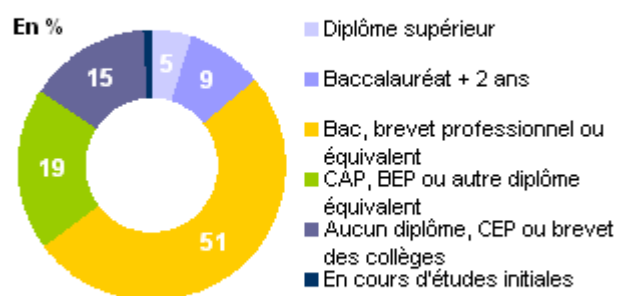
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des armée, police, pompiers



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 5 – Niveau de diplôme des armée, police, pompiers de moins de 30 ans



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des armée, police, pompiers de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possédant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

Spécialité de formation	2007-2009 (%)
Electricité, électronique	12
Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit	11
Spécialités pluriscientifiques	9
Comptabilité, gestion	7

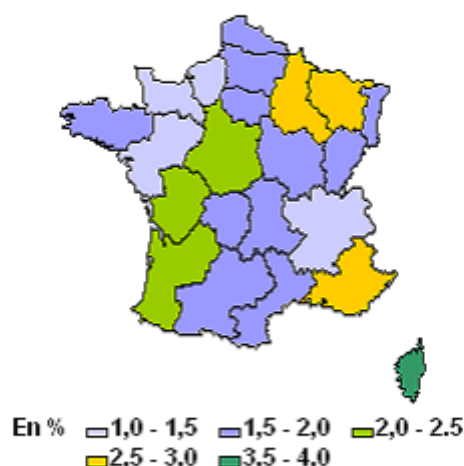
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Tableau 5 – Accès à la formation continue en 2006

En %	Armée, police, pompiers	Tous métiers
Taux d'accès à la formation continue	65	42
Part des formations d'une durée de plus de 20h	51	42

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue 2006, Insee, traitement Dares

Carte 1 – Part des armée, police, pompiers dans l'emploi régional



Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

Qualité de l'emploi

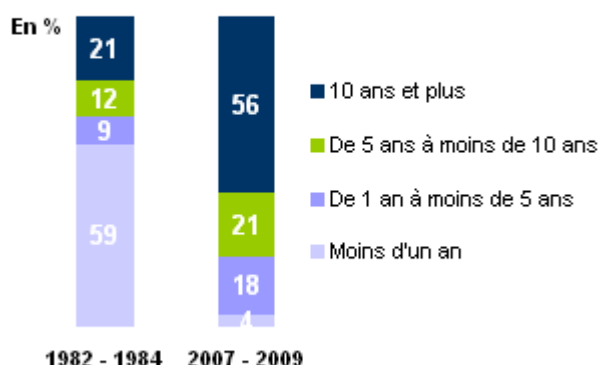
Tableau 6 – Statut

En %

	Armée, police, pompiers		Tous métiers	Tous métiers salariés uniquement
	1982 - 1984	2007 - 2009	2007 - 2009	2007 - 2009
Non-salariés	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	58	12	9	10
Contrats à durée indéterminée	42	87	77	87

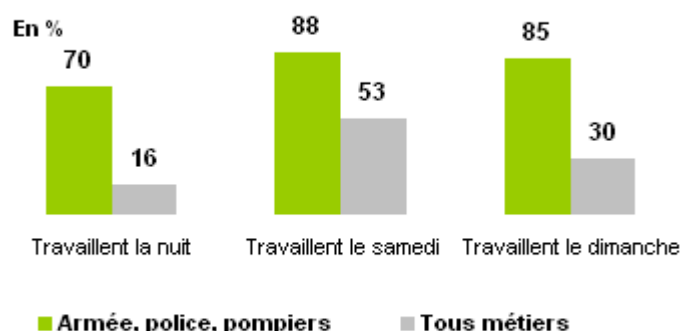
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des armée, police, pompiers



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des armée, police, pompiers



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

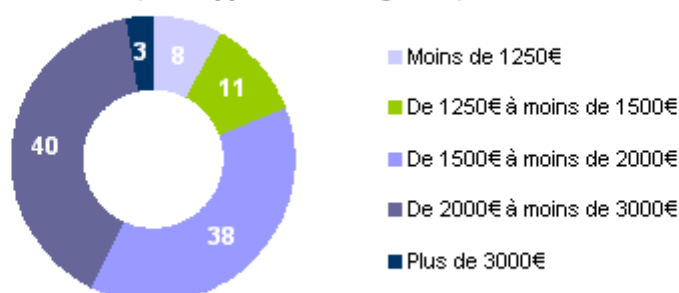
Tableau 7 – Temps de travail et sous-emploi des armée, police, pompiers

En %

	Armée, police, pompiers	Tous métiers
Temps partiel	2	17
Part des temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	60	40
Part du sous-emploi	0	5

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Graphique 8 – Salaire mensuel net des armée, police, pompiers salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Caractéristiques des employeurs

Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des armée, police, pompiers

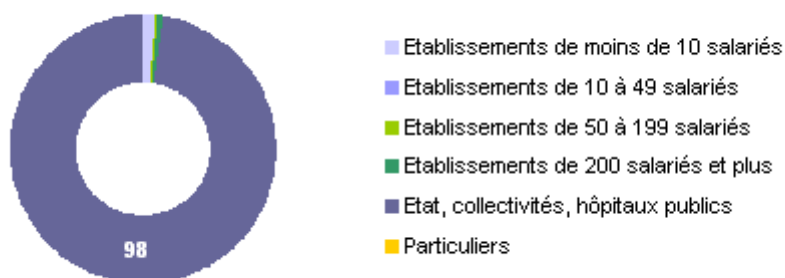
En %

Secteurs employeurs	2008-2009
Administration publique	96
Autres secteurs	4

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2008 à 2009, traitement Dares

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les armée, police, pompiers salariés

En %



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2007 à 2009, traitement Dares

Mobilité

Marché du travail

